

# Savoir pour faire

« *Façonnez votre avenir !* »

Communiqué de presse

le 3 décembre 2020

## **Le Comité stratégique de filière Mode & Luxe lance sa nouvelle campagne de communication pour valoriser les formations aux métiers de la mode et du luxe.**

Derrière chaque vêtement, chaque accessoire et chaque objet de la filière Mode & Luxe, il y a des femmes et des hommes, qui perpétuent et renouvellent un savoir-faire durable et d'excellence. Ces métiers incarnent la force de nos territoires. Ils participent au rayonnement de la France à l'étranger et à son dynamisme économique : dans le contexte actuel de crise sanitaire et économique, **ce sont plus que jamais des métiers d'avenir que le CSF Mode & Luxe souhaite inviter le grand public à mieux connaître.**

**Plus de 250 formations et près de 80 métiers sont à découvrir dans une campagne de communication déclinée sur 12 mois à partir du 3 décembre 2020.** Cette nouvelle campagne est le deuxième chapitre de l'opération « Savoir pour Faire » initiée en 2019.

« *Plus que jamais, il nous apparaît indispensable pour regarder l'avenir avec confiance de mettre l'accent sur toutes les formations comme autant de clés essentielles pour conserver nos compétences, former une relève, participer à relocaliser certains savoir-faire et accompagner notre tissu industriel afin d'assurer le retour à la croissance dès la fin de la période que nous traversons* », explique Guillaume de Seynes, Président du Comité stratégique de filière « Mode et Luxe ».

La campagne « Savoir pour faire » comprend notamment :

- > [un film de campagne](#) avec notamment Le Slip Français, 1083, Maison Agnelle, Lemahieu...
- > 16 portraits métiers
- > des visites d'ateliers pour découvrir les coulisses de fabrication
- > des focus formation qui présentent les différents parcours de formation et d'apprentissage
- > des podcasts
- > une newsletter par mois...

**Retrouvez toutes les informations sur le site « Savoir pour faire ».**

Le [site Savoir pour Faire](#) présente quelques-uns des 250 parcours de formation qui existent sur l'ensemble du territoire. Il permet de les faire découvrir et ainsi orienter celles et ceux qui ont choisi d'apprendre un métier technique de la Mode & du Luxe, ou ceux qui souhaitent s'y reconverter.

# Savoir pour faire

## Une transmission des savoir-faire essentielle

La filière Mode & Luxe est riche de savoir-faire d'excellence qui font la renommée et l'attractivité de la France à l'étranger : ces savoirs sont précieux, et face aux nombreux départs en retraite à venir, il est crucial d'en assurer la transmission et la pérennité. C'est aujourd'hui que se prépare la relève pour tous ces métiers indispensables à l'avenir de la filière. Ces savoir-faire traditionnels ont évolué et intègrent aujourd'hui des avancées technologiques pointues (CAO, impression 3D...). Ils ne cessent de s'enrichir pour offrir des parcours dynamiques et des carrières qui ont du sens.

## Les métiers de la mode et du luxe sont des métiers accessibles à tout âge, qui offrent une grande diversité de parcours.

Que ce soit en formation initiale, continue ou en reconversion, la filière Mode et Luxe offre un éventail de métiers et de parcours professionnels divers. En 2019 ce sont ainsi près de **28 500 formations** qui ont été réalisées en lien avec l'Opérateur de compétences de la filière, l'OPCO 2i.

Les entreprises de la mode et du luxe jouent par ailleurs pleinement leur rôle dans la volonté de **développer l'alternance** :

- à travers un lien étroit avec les CFA dispensant des formations métiers spécifiques en apprentissage ;
- à travers une politique volontariste facilitant le recours à des parcours de formation sur mesure dans le cadre des contrats de professionnalisation.

En 2019, ce sont ainsi plus de 4600 stagiaires qui ont découvert la filière en alternance.

---

Suivez l'actualité de l'ensemble de la filière sur [www.savoirpourfaire.fr](http://www.savoirpourfaire.fr) et sur les réseaux sociaux.



*Une campagne du Comité Stratégique Mode & Luxe financée par les Comités Professionnels de Développement Economique de la filière mode et luxe (CPDE) - DEFI pour le secteur mode et Habillement, CTC pour la filière cuir, chaussure, maroquinerie, ganterie et FRANCECLAT pour l'horlogerie, la bijouterie, la joaillerie, l'orfèvrerie et les arts de la table - ainsi que par l'Union des Industries textiles (UIT) et par l'Opérateur de Compétences et formation interindustriel (OPCO 2I / Section paritaire professionnelle Industries Créatives et Techniques Mode et luxe).*

---

### Contact Presse

Laurène SERVENT - [laurene@agenceflag.com](mailto:laurene@agenceflag.com)

Agence FLAG : 65 rue Montmartre - 75002 PARIS - 01.58.60.24.24

Facebook : [AgenceFlag](https://www.facebook.com/AgenceFlag/) / Twitter : [@AgenceFlag](https://twitter.com/AgenceFlag) / Instagram : [agenceflag](https://www.instagram.com/agenceflag)

---

# Savoir pour faire

## À propos de la filière Mode & Luxe

La France est le premier acteur mondial du secteur Mode et Luxe. Caractérisée par une grande diversité d'acteurs et de métiers répartis sur le territoire, la filière est composée de grands groupes (LVMH, Kering, Hermès...), de marques de créateurs comme de prêt-à-porter, d'artisans et d'entreprises de fabrication, dont une grande majorité sont des PME, voire des TPE, réunies parfois au sein de petits groupes familiaux.

Chiffres-clés : En 2018, la filière Mode et Luxe représentait plus de 600 000 emplois directs et 154 Milliards d'euros de chiffre d'affaires. 1 entreprise industrielle sur 13 travaille dans le secteur Mode et luxe en France, et en majorité des PME.

**Le Comité stratégique de filière (CSF) Mode et luxe**, présidé par Guillaume de SEYNES, (Hermès) est un organe du Conseil National de l'Industrie, placé sous la Présidence du Premier Ministre et piloté par un comité exécutif. Un contrat de filière, recensant des projets concrets structurants, engage de manière réciproque l'Etat, les entreprises et les représentants des salariés. Signé en janvier 2019, le contrat de filière Mode et luxe comporte une quinzaine de projets portés par des groupes de travail dédiés, répartis en 4 thématiques : Formation / emploi / compétences, Capacité industrielle de production / sous-traitance, Ecosystème entrepreneurial et accompagnement des marques et Développement durable. L'objectif est de faire éclore et de diffuser de nouvelles compétences, d'améliorer la compétitivité du secteur et, à travers son rayonnement international, celui de la France. Son action est essentiellement financée par les CPDE de la filière.

## À propos de l'OPCO-2I

### **Section paritaire professionnelle Industries Créatives et Techniques Mode et luxe**

L'OPCO 2i est l'opérateur de compétences interindustriel. Il rassemble 32 branches professionnelles dont **8 appartiennent à la filière mode et luxe** : Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie - Chaussure et articles chaussants - Couture parisienne - Cuirs et peaux - Habillement - Horlogerie - Maroquinerie - Textile.

L'OPCO 2i agit ainsi auprès de 70.000 entreprises et 3,05 millions de salariés en France dans la mise en œuvre de la stratégie emploi-formation. En accompagnant les branches professionnelles et les entreprises dans les territoires grâce à son réseau de délégations régionales, il est un interlocuteur privilégié pour favoriser le maintien et le développement des compétences. Acteur clé de l'alternance, il anime également des actions collectives en faveur de la promotion et de l'attractivité des métiers.